

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 07772

Numéro SIREN : 488 935 552

Nom ou dénomination : 3AB OPTIQUE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2018 sous le numéro de dépôt 41987



1808149101

DATE DEPOT :	2018-04-25
NUMERO DE DEPOT :	2018R041987
N° GESTION :	2014B07772
N° SIREN :	488935552
DENOMINATION :	3AB OPTIQUE EXPANSION
ADRESSE :	11 rue d'Argenson 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2018/02/05
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

3AB OPTIQUE EXPANSION

1487772

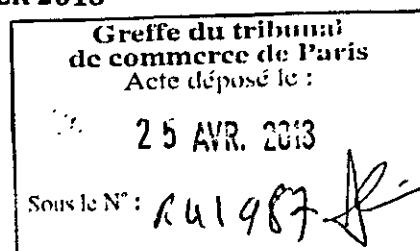
Société par actions simplifiée au capital de 525.000 €
Siège social : 11, rue d'Argenson - 75008 Paris
488 935 552 R.C.S. Paris

EC du 5/2/18

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 FEVRIER 2018**

c2

[...]



PREMIERE DECISION

L'Associé unique, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts et après avoir pris connaissance de la lettre démission de la société LJV CAPITAL de ses fonctions de Président,

Prend acte de la démission de la société LJV CAPITAL de ses fonctions de Président de la Société, et nomme en remplacement auxdites fonctions :

Monsieur Didier PASCUAL, demeurant 30 rue d'Astorg 75008 Paris, né le 13 juin 1963 à Lavelanet (Ariège) pour une durée de trois (3) ans, avec effet à l'issue des présentes décisions ;

Décide de ne pas lui octroyer de rémunération au titre des fonctions de Président.

Monsieur Didier PASCUAL a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et a déclaré ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

[...]

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier PASCUAL'.

Pour extrait certifié conforme
ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR
Représentée par la Société Lion / Seneca France 2
Elle-même représentée par M. Didier PASCUAL